

HD9661
.F3

c. 1 aa

**LA FABRICATION AU CANADA DE MACHINES
DESTINÉES AU MARCHÉ NORD-AMÉRICAIN DE
L'INDUSTRIE DES PLASTIQUES**

**Cahier d'information à l'intention des
cadres italiens**



**INVESTMENT
CANADA**

**INVESTISSEMENT
CANADA**

ALEXANDRA WOOD

ACCESS CODE CODE D'ACCÈS	<u>CDIV</u>
COPY / ISSUE EXEMPLAIRE / NUMÉRO	<u>1</u>

**LA FABRICATION AU CANADA DE MACHINES
DESTINÉES AU MARCHÉ NORD-AMÉRICAIN DE
L'INDUSTRIE DES PLASTIQUES**

**Cahier d'information à l'intention des
cadres italiens**

INFORMATION CENTRE
CENTRE D'INFORMATION
DEC 20 1988
INVESTISSEMENT CANADA
INVESTISSEMENT CANADA

Investissement Canada
Septembre 1988

**LE CANADA DÉSIRE ACCUEILLIR DES ENTREPRISES ITALIENNES
SPECIALISÉES DANS LA CONSTRUCTION DE MACHINES
SERVANT À FABRIQUER DES ARTICLES EN MATIÈRE PLASTIQUE**

Le Canada est l'un des principaux ports d'entrée du marché des machines destinées à l'industrie des plastiques en Amérique du Nord. Le présent rapport présente les principales caractéristiques de ce marché aux cadres supérieurs des entreprises italiennes intéressées à établir de nouvelles installations en Amérique du Nord.

Le Canada veut attirer votre attention et faire affaire avec vous. Nous voulons en tout premier lieu édifier une industrie des plastiques encore plus forte et nous sommes pour ce faire disposés à aider les jeunes entreprises italiennes du secteur des machines destinées à l'industrie des plastiques à s'établir en Amérique du Nord par l'entremise de filiales canadiennes ou de coentreprises.

Tous les niveaux de gouvernement, ainsi que les banques, les sociétés d'investissement, les universités et les partenaires de coentreprises sont prêts à travailler avec vous pour vous aider à établir votre entreprise en Amérique du Nord.

CE QUE LE CANADA OFFRE AUX ENTREPRISES ITALIENNES DU SECTEUR DES MACHINES DESTINEES A L'INDUSTRIE DES PLASTIQUES

Le Consulat général du Canada organisera à votre intention un voyage de reconnaissance qui vous aidera à évaluer :

- * les emplacements convenant à des installations de fabrication;
- * l'aide financière du gouvernement au titre des investissements en capital et pour les étapes d'exploitation;
- * l'aide financière privée pour le financement sans effet sur le bilan de votre initiative en Amérique du Nord;
- * le processus d'approbation réglementaire;
- * l'établissement de liens avec les universités pour la mise au point de produits;
- * l'affectation de cadres et d'experts-conseils pour faciliter le démarrage de votre projet;
- * les distributeurs;
- * les partenaires de coentreprises;
- * les spécialistes en fiscalité;
- * les autres points de contact dont vous pourriez avoir besoin.

LE MOMENT IDÉAL DE SE TAILLER UNE PLACE SUR LE MARCHÉ NORD-AMÉRICAIN

Les années 90 constituent le moment idéal d'établir au Canada une base nord-américaine pour vos produits.

Unification des marchés nord-américains : L'Accord de libre-change entre le Canada et les États-Unis, négocié en 1988, unifiera ces deux marchés au cours des années 90 lorsque les droits de douane et de nombreux obstacles non tarifaires au commerce auront été éliminés.

Taux de change : Le dollar canadien est toujours demeuré à un niveau favorable relativement au dollar américain, conférant ainsi aux entreprises canadiennes un avantage sur le plan des coûts.

Le secteur nord-américain des machines destinées à l'industrie des plastiques : En 1987, le marché nord-américain des plastiques atteignait une valeur approximative de 214 milliards de dollars canadiens pour les résines, les machines, les moules et les produits finis. La valeur du marché américain était d'environ 193 milliards de dollars canadiens et affichait un taux de croissance annuelle moyenne de 7,9 % pour les 25 dernières années; la valeur du marché canadien, quant à elle, s'établissait à 21 milliards de dollars canadiens. Depuis les deux dernières décennies, les plastiques sont l'industrie manufacturière qui a connu la croissance la plus rapide au Canada au chapitre des emplois et de la production. Cette tendance devrait se poursuivre au cours des 20 prochaines années. Des statistiques démontrent en outre que l'industrie canadienne des plastiques a affiché un meilleur rendement que les autres pays de l'OCDE en 1985 et en 1986.

QUINZE RAISONS QUI FONT DU CANADA UN BON PORT D'ENTRÉE EN AMÉRIQUE DU NORD

1. Taux de change favorables et coûts de fabrication relativement bas.
2. Structures fiscales concurrentielles.
3. Élimination des tarifs en vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.
4. Partage des coûts avec le gouvernement pour les investissements en capital dans la majorité des régions; partage des coûts pour la recherche-développement (R-D) fondamentale et stimulants pour la mise au point de produits.
5. Universités et établissements de recherche de calibre international désireux de faire affaire avec vous.
6. Programmes de formation en ingénierie des plastiques et sensibilisation à l'importance d'une main-d'oeuvre compétente.
7. Appui solide de la recherche et du développement industriels.
8. Augmentation des importations de machines destinées à l'industrie canadienne des plastiques.
9. Forte présence des exportations européennes de machines destinées à l'industrie des plastiques sur le marché canadien.
10. Les manufacturiers de résines, le secteur des machines et les usines de transformation des plastiques connaissent une croissance rapide au Canada.
11. Remise de droits de douane sur les importations de machines destinées à l'industrie des plastiques.
12. Intérêt marqué des sociétés d'investissement et des sociétés de capital-risque pour les entreprises fabriquant des machines destinées à l'industrie des plastiques.
13. Efficacité du réseau de transport reliant les fabricants aux principaux marchés nord-américains.
14. Contexte réglementaire favorable.
15. Les entreprises canadiennes souhaitent faire affaire avec vous.

Annexe I Importations de machines destinées à l'industrie des plastiques.

Annexe II Liste de personnes-ressources.

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,
VOIR LES GRAPHIQUES 1 À 15**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LE MARCHÉ CANADIEN

Prière de communiquer avec :

M^{me} Marta Moszczenska
Consul et commissaire industriel
Consulat général du Canada
Via Vittor Pisani, 19
20124 Milan
011-39-2-669-7451
FAX 011-39-2-670-4450

Elle vous aidera à organiser votre visite au Canada afin que vous puissiez rencontrer toutes les personnes-ressources nécessaires à la planification d'une installation en Amérique du Nord.

TABLEAU 1

COMPARAISON DES SALAIRES HORAIRES CANADIENS ET AMÉRICAINS DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER

On constatera, dans le tableau ci-dessous, que le salaire moyen dans le secteur manufacturier américain, en 1987, est supérieur de 0,89 \$ CAN au salaire moyen canadien dans ce secteur.

	1983	1984	1985	1986	1987
	(\$ CAN l'heure)				
Canada	10,61	10,87	11,29	11,62	12,25
États-Unis	10,88	11,90	13,02	13,52	13,14
Écart salarial	0,27	1,03	1,73	1,90	0,89

Sources : *Emploi, gains et durée du travail*, N° de cat. 72-002, Statistique Canada; *Employment and Earnings, 1987*, U.S. Department of Labor, Bureau of Labor Statistics. Les taux de change représentent les moyennes annuelles fournies par la Banque du Canada.

TAUX DE CHANGE

(\$ CAN* par unité de :)

	Dollar américain	Lire italienne
1980	1,1690	0,001368
1981	1,1990	0,001061
1982	1,2341	0,000914
1983	1,2324	0,000814
1984	1,2948	0,000740
1985	1,3652	0,000718
1986	1,3894	0,000935
1987	1,3260	0,001023
Moyenne au 31 août 1988	1,2404	0,000968

Pourcentage de variation

1980-1987	13,4	-25,2
1985-1987	-2,9	42,5

* Moyenne des taux des cours au comptant.

Source : Revue de la Banque du Canada, Banque du Canada, 1987.

TABLEAU 2
COMPARAISON DE L'IMPÔT DES SOCIÉTÉS
AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

	Canada	États-Unis
Taux d'imposition fédéraux*		
Entreprises générales	28 %	34 %
Fabrication	26 %	24 %
Tarifs des impôts des provinces/États	5,5 % à 17 %	0 % à 12 %
Amortissement	À la suite de réformes fiscales, tant au Canada qu'aux États-Unis, le taux de déduction pour amortissement aux fins de l'impôt a diminué. Les taux de déduction pour amortissement au Canada sont légèrement inférieurs aux taux américains mais demeurent plus élevés que les taux fondés sur la durée de vie économique de l'actif.	
Gains en capital	Taux d'inclusion : 1988 66 2/3 % 1990 75 %	Imposés au même titre que les revenus commerciaux ordinaires
Traitement des pertes d'exploitation	Report : trois années antérieures 10 années suivantes	Report : trois années antérieures 15 années suivantes
Consolidation	Non permise	Permise pour les filiales (appartenant à la société mère dans une proportion d'au moins 80 %)
Impôt minimum	Aucun impôt minimum sur les sociétés	Impôt minimum de remplacement de 20 % du revenu imposable
Dividendes inter-sociétés	Entièrement déductibles	Déductibles à 80 %

* Taux d'imposition fédéraux au 1^{er} juillet 1988. À l'heure actuelle, une surtaxe fédérale de 3 % s'applique également à l'impôt des sociétés.

TABLEAU 3
MACHINES DESTINÉES À
L'INDUSTRIE DES PLASTIQUES
DANS LE CADRE DE L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

Les biens fabriqués au Canada et exportés aux États-Unis feront l'objet d'un régime tarifaire révisé à compter du 1^{er} janvier 1989 et seront, dans tous les cas, admis en franchise à compter du 1^{er} janvier 1993.

Numéro	Désignation des marchandises	Taux de base	Admis en franchise
8477.10	Machines à mouler par injection		
	- Pour le caoutchouc :		
8477.10.11	- Types utilisés pour la fabrication de pneus ou de chambres à air	5 %	1 ^{er} janv. 1993
8477.10.19	- Autres	9,2 %	1 ^{er} janv. 1993
8477.10.20	- Pour les matières plastiques	5 %	1 ^{er} janv. 1993
8477.20	Extrudeuses		
	- Pour le caoutchouc :		
8477.20.11	- Types utilisés pour la fabrication de pneus ou de chambres à air	5 %	1 ^{er} janv. 1993
8477.20.19	- Autres	9,2 %	1 ^{er} janv. 1993
8477.20.20	- Pour les matières plastiques	9,2 %	1 ^{er} janv. 1993
8477.30	Machines à mouler par soufflage		
	- Pour le caoutchouc :		
8477.30.11	- Types utilisés pour la fabrication de pneus ou de chambres à air	5 %	1 ^{er} janv. 1993
8477.30.19	- Autres	9,2 %	1 ^{er} janv. 1993
8477.30.20	- Pour les matières plastiques	5 %	1 ^{er} janv. 1993
8477.40	Machines à mouler sous vide et autres machines à thermoformer		
	- Pour le caoutchouc :		
8477.40.11	- Types utilisés pour la fabrication de pneus ou de chambres à air	5 %	1 ^{er} janv. 1993
8477.40.19	- Autres	9,2 %	1 ^{er} janv. 1993
8477.40.20	- Pour les matières plastiques	5 %	1 ^{er} janv. 1993

Voir l'Annexe 401.2 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, 1987 pour plus de détails.

TABLEAU 4

LES POSSIBILITÉS AU CANADA

Dans le cadre d'un partenariat avec le secteur privé, le gouvernement appuie généralement les nouvelles initiatives concernant le financement, la technologie et le savoir-faire. La politique canadienne d'investissement est souple et adaptée à chacune des situations d'investissement. Le gouvernement peut contribuer au démarrage d'une nouvelle initiative en Amérique du Nord en fournissant des subventions en capital et peut aussi consentir une aide pour des études de faisabilité et des analyses. Le gouvernement appuie également les premières étapes d'exploitation, cruciales, en contribuant à la mise au point de produits, en réglant des problèmes techniques, en trouvant des débouchés d'exportation et en offrant de la formation.

Exemples de stimulants gouvernementaux

	Ont.	Qué.	Alb.	Sask.	Man.	C.-B.	N.-B.	N.-É.	Fédéral
Fonds engagés dans un programme de capital-risque	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Aide à l'entrepreneuriat offerte aux entreprises de technologie de pointe	X	X	X	X	X	X	X	X	
Subventions de R-D	X	X	X	X	X	X	X		X
Programmes de transfert technologique	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Fonds provinciaux engagés pour l'établissement d'incubateurs		X	X		X	X	X	X	
Exonération fiscale pour la R-D		X							X
Installations de R-D universitaire mises à la disposition de l'industrie	X	X	X	X	X	X	X	X	
Fonds provinciaux engagés pour l'établissement de parcs de recherche	X	X	X		X	X		X	

Nota : Le tableau donne une idée générale des programmes d'aide offerts. Le financement d'un projet précis est souvent négocié entre l'entreprise et les gouvernements intéressés et peut comprendre des mécanismes d'appui ne figurant pas dans le tableau ci-dessus.

TABLEAU 5

EXEMPLES DE RECHERCHE AU SEIN DES UNIVERSITÉS CANADIENNES, DE L'INDUSTRIE ET DU GOUVERNEMENT

École polytechnique (génie mécanique)

- Caractérisation et mécanique de mise en oeuvre des plastiques et composites.
- Mécanique et mécanismes de rupture sous choc des composites thermoplastiques.
- Ruptures des lignes de soudures dans les polymères vierges et renforcés.
- Structure et propriétés des polymères renforcés.
- Mise en oeuvre et caractérisation des polymères renforcés.
- Étude des éléments de transmission mécanique en matière plastique.

Laval (génie chimique)

- Orientation dans les matériaux polymères.

Université de Toronto

- Mise au point d'extrudeuses de polymères en phase solide.

Trois-Rivières (génie)

- Étude du comportement thermique des engrenages en matière plastique.

McGill (génie chimique et chimie)

- Traitement et propriétés d'ingénierie des systèmes polymériques.
- Structure et propriétés viscoélastiques et thermiques des polymères.
- Recherche dans le secteur de l'analyse d'ingénierie et de la simulation sur ordinateur des activités de transformation des polymères, en vue de mettre au point des programmes de logiciels utiles pour des applications de CAO/FAO/GAO. Recherche dans le secteur de la dynamique et de la régulation des procédés.

Ottawa (génie chimique)

- Simulation numérique des polymères et transformation des aliments.

McMaster (génie chimique)

- Transformation des polymères, rhéologie et méthodes numériques.
- Gestion par ordinateur des procédés chimiques.
- Mise au point d'une technologie de production des polymères.

Sherbrooke (génie civil)

- Phénomènes d'instabilité plastique; endommagement.

Waterloo (génie chimique)

- Établissement de modèles, conception et contrôle de réacteurs de polymérisation.

Université Queen (Unité de la technologie des matériaux de pointe)

- Création d'un poste de professeur dans le secteur des plastiques, grâce à l'aide de DuPont Canada et de l'Institut canadien du plastique (ICP).

Université de l'Alberta (génie chimique)

- Démarrage d'un projet de recherche de trois ans sur les polymères en collaboration avec Novacor Chemicals Ltd. de Calgary.

Institut de génie des matériaux (IGM)

- Installation du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) à Boucherville, Québec.

Ontario Centre for Materials Research

- Centre d'excellence de l'Ontario profitant des ressources de cinq universités.

TABLEAU 6

CENTRES DE FORMATION ET MAIN-D'OEUVRE SPÉCIALISÉE

La Société des industries du plastique du Canada (SIPC) a conçu quatre répertoires de modèles de formation. Ils portent sur le moulage par soufflage et par injection ainsi que l'extrusion de feuilles minces et l'extrusion de tubes/filières. Ces modèles doivent constituer la base des programmes de cours offerts dans les écoles secondaires, les collèges communautaires et les entreprises de fabrication de plastique et au sein du centre de formation proposé par la SIPC.

Le North Alberta Institute of Technology (NAIT) possède un programme de technologie des plastiques tout comme le British Columbia Institute of Technology (BCIT). Un autre collège communautaire de la Colombie-Britannique, le Collège Kwantlen, à Surrey, a obtenu des fonds grâce auxquels il pourra entreprendre un programme de formation dans le secteur de la transformation des plastiques.

Les collèges québécois de Saint-Jérôme, Thetford Mines et Ahuntsic offrent aussi des programmes sur la technologie des plastiques.

En outre, trois universités de Montréal (Québec), soit l'université McGill, l'université Concordia et l'Université du Québec à Montréal offrent l'une des plus hautes concentrations d'excellence au monde dans le secteur des plastiques.

Le Canada continue d'améliorer les possibilités de formation; la SIPC et le Comité de développement des ressources humaines travaillent à l'implantation d'un centre de formation. La majorité des étudiants seront des employés de sociétés de fabrication de plastiques qui tenteront d'accroître leurs compétences ou d'en acquérir de nouvelles. Lorsque le centre sera établi, on mettra au point des programmes satellites, notamment au NAIT et à la BCIT.

Comme l'industrie canadienne des plastiques manque de main-d'oeuvre spécialisée, on pourra prendre des dispositions pour importer les compétences nécessaires au Canada. Seuls les citoyens canadiens, les résidents permanents (immigrants) et les personnes ayant obtenu une autorisation écrite à cette fin de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada (CEIC) ont le droit de travailler au Canada. Des travailleurs étrangers peuvent toutefois être recrutés si l'on peut établir que leur entrée au pays ne nuira pas aux possibilités d'emploi et de carrière de Canadiens. L'autorisation doit généralement être obtenue avant que le travailleur étranger ne parvienne à un port d'entrée. Il incombe à la CEIC d'évaluer s'il convient d'admettre un travailleur étranger au Canada.

Les autorisations d'emploi peuvent être temporaires ou permanentes. Vous pouvez obtenir des détails plus complets sur ces circonstances de même que celles décrites ci-dessus auprès de tous les Centres d'emploi du Canada ou des agents d'immigration dans les ambassades et consulats du Canada à l'étranger.

TABLEAU 7
COMPARAISON DES STIMULANTS FISCAUX CANADIENS
ET AMÉRICAINS POUR LA R-D

Mesure fiscale	Canada	États-Unis
Déduction pour les dépenses de R-D		
Bâtiments	Amortissement pendant la durée de l'actif	Amortissement pendant la durée de l'actif
Matériel	Immédiate	Amortissement pendant la durée de l'actif
Exploitation	Immédiate	Immédiate
Crédit d'impôt à la R-D	Aucun	Aucun
Bâtiments		
Matériel	20 %	Aucun
Exploitation	20 %	20 % sur les dépenses de R-D additionnelles

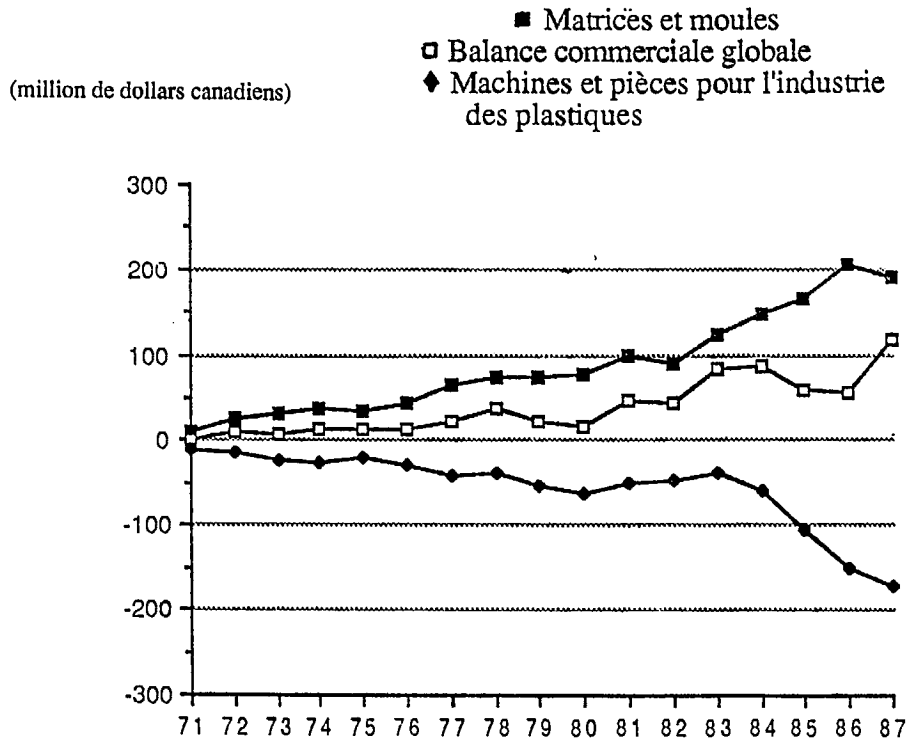
Notes :

1. La déduction admissible pour les dépenses de R-D actuelles et en capital est réduite du montant du crédit d'impôt réclamé (sinon la déduction pour les dépenses de R-D dépasserait le montant réel dépensé). Des bâtiments de R-D spécialisés comme les tunnels aérodynamiques sont admissibles à une radiation immédiate et à un crédit d'impôt à l'investissement; les autres bâtiments servant à la R-D n'ont droit à aucun traitement fiscal préférentiel.
2. Aux États-Unis, le crédit d'impôt s'applique seulement aux dépenses **additionnelles** de R-D de nature courante. Le crédit s'établit à 20 % de l'excédent de R-D au cours de l'année par rapport à la R-D moyenne des trois dernières années. Le crédit s'applique uniquement aux dépenses courantes de R-D. Les dépenses de R-D en capital ne sont pas admissibles au crédit d'impôt et doivent, aux fins de l'impôt, être passées aux charges pendant la durée de vie utile du bien.

Source : Investissement Canada, 1988.

TABLEAU 8

BALANCE COMMERCIALE INTERNATIONALE DU CANADA
 DANS LE SECTEUR DES MACHINES, PIÈCES, MATRICES ET MOULES
 DESTINÉS À L'INDUSTRIE DES PLASTIQUES DE 1971 À 1987



Source : Statistique Canada, 65-007, 1988.

TABLEAU 9

**IMPORTATIONS AU CANADA DE MACHINES DESTINÉES À
L'INDUSTRIE DES PLASTIQUES EN 1987 (en milliers de \$ CAN de 1987)**

(en milliers de \$ CAN) %

Machines et pièces de moulage des plastiques par injection	Total	95 482	100,0
	États-Unis	39 747	41,6
	R.F.A.	21 731	22,8
	Italie	7 686	8,0
	Autres	26 318	27,6
Machines et pièces pour le moulage des plastiques n.d.a.	Total	55 743	100,0
	États-Unis	25 822	46,3
	R.F.A.	18 327	32,9
	Italie	5 296	9,5
	Autres	6 298	11,3
Machines et pièces pour l'extrusion des plastiques	Total	41 090	100,0
	États-Unis	25 325	61,6
	R.F.A.	4 212	10,2
	Italie	7 095	17,3
	Autres	4 458	10,9
Machines et pièces pour l'industrie des plastiques n.d.a.	Total	117 158	100,0
	États-Unis	59 238	50,6
	R.F.A.	25 690	21,9
	Italie	4 760	4,0
	Autres	27 470	23,5

Source : Ministère de l'Expansion industrielle régionale, 1987.

* n.d.a. : non dénommé ailleurs.

TABLEAU 10**MARCHÉ CANADIEN DES PLASTIQUES**
(en millions de \$ CAN—1982-1987)**Manufacturiers de résine**

	<u>Livraisons</u>	<u>Importations</u>	<u>Exportations</u>	<u>Marché</u>
1982	1 800	550	300	2 050
1983	2 200	740	270	2 670
1984	2 300	850	320	2 860
1985	2 400	890	430	2 870
1986	2 600	970	520	3 050
1987	2 900	1 080	640	3 340

Machines destinées à l'industrie des plastiques*

	<u>Livraisons</u>	<u>Importations</u>	<u>Exportations</u>	<u>Marché</u>
1982	158	201	59	308
1983	186	159	76	269
1984	230	209	115	323
1985	280	243	110	413
1986	301	329	131	498
1987	346	398	160	583

Usines de transformation

	<u>Livraisons</u>	<u>Importations</u>	<u>Exportations</u>	<u>Marché</u>
1982	5 850	1 160	610	6 400
1983	6 700	1 400	710	7 390
1984	7 810	1 750	940	8 620
1985	8 700	2 150	1 100	9 750
1986	9 510	2 390	1 450	10 450
1987	10 600	2 680	1 580	11 700

* Comprend les machines de fabrication du caoutchouc et exclut les matrices et les moules.

Source : Statistique Canada, 31-211, estimations de la SIPC et du MEIR.

TABLEAU 10

MARCHÉ CANADIEN DES PLASTIQUES
(en millions de \$ CAN-1982-1987)

Manufacturiers de résine

	<u>Livraisons</u>	<u>Importations</u>	<u>Exportations</u>	<u>Marché</u>
1982	1 800	550	300	2 050
1983	2 200	740	270	2 670
1984	2 300	850	320	2 860
1985	2 400	890	430	2 870
1986	2 600	970	520	3 050
1987	2 900	1 080	640	3 340

Machines destinées à l'industrie des plastiques*

	<u>Livraisons</u>	<u>Importations</u>	<u>Exportations</u>	<u>Marché</u>
1982	158	201	59	308
1983	186	159	76	269
1984	230	209	115	323
1985	280	243	110	413
1986	301	329	131	498
1987	346	398	160	583

Usines de transformation

	<u>Livraisons</u>	<u>Importations</u>	<u>Exportations</u>	<u>Marché</u>
1982	5 850	1 160	610	6 400
1983	6 700	1 400	710	7 390
1984	7 810	1 750	940	8 620
1985	8 700	2 150	1 100	9 750
1986	9 510	2 390	1 450	10 450
1987	10 600	2 680	1 580	11 700

* Comprend les machines de fabrication du caoutchouc et exclut les matrices et les moules.

Source : Statistique Canada, 31-211, estimations de la SIPC et du MEIR.

TABLEAU 11

REMISE DE DROITS DE DOUANE SUR LES IMPORTATIONS DE MACHINES DESTINÉES À L'INDUSTRIE DES PLASTIQUES

Les machines et pièces destinées à l'industrie des plastiques importées au Canada sont assujetties aux droits de douane de la nation la plus favorisée, soit 9,2 %. En vertu du Programme de la machinerie, si des machines équivalentes ne peuvent être obtenues au Canada, les droits de douane à verser sur les importations de ces produits peuvent être remis. Comme il existe de larges écarts dans la capacité de fabrication au Canada, les exportateurs de machines destinées à l'industrie des plastiques au Canada bénéficient d'un important accès en franchise. (On estime dans l'ensemble que 80 % des importations de machines pour l'industrie des plastiques et du caoutchouc au Canada sont dédouanées.)

TABLEAU 12

CAPITAL-RISQUE AU CANADA

(millions de \$ CAN et nombre d'investissements)

	1985	1986
Capitaux gérés	1 257	1 531
Nouveaux fonds	250	206
Nombre d'investissements	190	177

CAPITAL-RISQUE DANS LES INDUSTRIES DES PRODUITS CHIMIQUES ET LES INDUSTRIES CONNEXES

(millions de \$ CAN et nombre d'investissements)

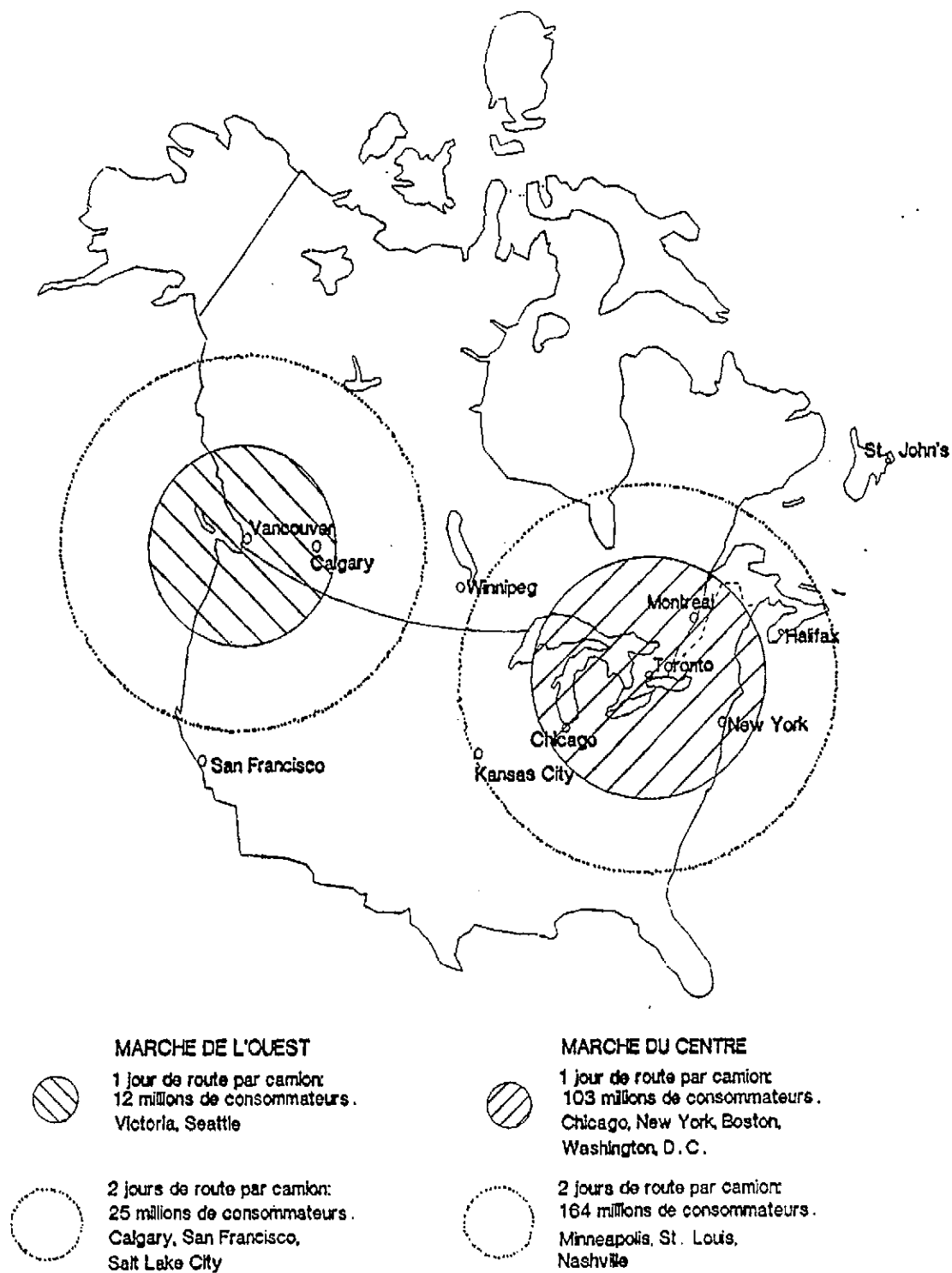
	1985	1986
Industries des produits chimiques, des matériaux et industries connexes*	15	12
Nombre d'investissements	11	8

* Comprend les extrusions, les injections et les transformateurs de l'industrie des plastiques.

Source : *Le capital-risque au Canada : vue d'ensemble*, M. MacDonald, Investissement Canada, novembre 1987.

TABLEAU 13

ACCES AUX MARCHÉS NORD-AMÉRICAINS À PARTIR DE VILLES CANADIENNES



Source: *L'tout canadien*, Investissement Canada, 1987.

TABLEAU 14

UN CONTEXTE DE RÉGLEMENTATION FAVORABLE

Bien qu'il y ait présentement un débat à ce sujet, le Canada est pour ainsi dire le seul pays à ne pas avoir de loi concernant l'élimination des déchets du plastique. Le Canada n'adoptera vraisemblablement pas une loi aussi sévère que celle récemment adoptée en Italie.

Au lieu d'exiger que les plastiques utilisés pour l'emballage et l'embouteillage soient biodégradables ou photodégradables, le Canada favorisera vraisemblablement le recyclage.

Le seul règlement fédéral sur les plastiques concerne le chlorure de vinyle et le chlorure de polyvinyle. Les lois en vigueur au Québec et en Alberta limitent l'émission de chlorure de vinyle. L'Ontario pour sa part n'a pas de loi dans ce secteur mais accepte d'appliquer le règlement fédéral.

TABLEAU 15

EXEMPLES DE COENTREPRISES DANS LE SECTEUR DES MACHINES DESTINÉES À L'INDUSTRIE DES PLASTIQUES AU CANADA

Gentoma Inc. est une coentreprise formée per A.C. Hamilton et la société Automa d'Italie qui fournit des machines de moulage par soufflage au marché nord-américain.

MIR Genesis (Mississauga, Ontario) est une coentreprise constituée de MIR (Brescia, Italie) et Genesis Plastics Machinery qui a été formée pour desservir le marché canadien. MIR fabrique des machines de moulage par injection et par serrage à genouillère de 50 à 2 500 tonnes.

Twinpak Inc., fabricant des bouteilles PET dont le siège social est à Dorval, au Québec, a annoncé la signature d'un accord de coentreprise avec 15 membres de l'industrie des boissons gazeuses du Québec. L'accord porte sur la production et la commercialisation de la bouteille de boisson gazeuse en une seule pièce «PET» de Petalite, de Twinpak, sur le marché québécois.

Le Centre de sciences et de technologie de l'Ontario et de Jiangsu est une coentreprise formée par la province de l'Ontario et la province de Jiangsu (Chine), qui met l'accent sur la technologie de la fabrication de moules.

Vulcan Packaging Ltd. et **S.A.Y. Industries** ont formé **Vulsay Industries**, qui a ouvert sa nouvelle usine à Brampton, en Ontario. L'usine de 12 000 pieds carrés abritera des installations pour le mélange, le remplissage, l'encapsulage et l'étiquetage de produits chimiques du carbone pour l'industrie automobile dans des bouteilles en plastique moulées par soufflage.

Gifu Husky est une coentreprise formée de Husky et Gifu Die and Mold du Japon. Gifu Husky fabrique des moules pour l'industrie de l'emballage.

Toshiba Machine Co. of Canada Limited est une coentreprise formée de Toshiba America et Molders Supply Ltd. (Downsview, Ontario). La nouvelle entreprise aura ses propres installations de vente, de service et techniques dans la région de Toronto ainsi qu'une filiale à Saint-Laurent, au Québec. L'installation de Toronto disposera d'un centre de formation doté de trois machines de moulage par injection.

Ecosar Enterprises a été créée par Polysar Corp. de Westminster, au Massachusets, et Eco Corp. de Toronto. Le siège de la coentreprise sera amalgamé avec la Division des plastiques et fabriquera et vendra au début du polystyrène dégradable Ecolite.

Magna International Inc., de Markham, en Ontario, et deux entreprises japonaises, Daikyo Co. Ltd. et Mitsui & Co. Limited ont annoncé la formation d'une coentreprise, **DDM Plastics**. La production à pleine capacité devrait débuter en 1990. L'usine moulera par injection et peindra des tableaux de bord et des éléments de garniture intérieure de voitures.

ANNEXE 1

**IMPORTATIONS AU CANADA DE MACHINES DESTINÉES À L'INDUSTRIE
DES PLASTIQUES**
(milliers de \$ CAN 1987)

		(milliers de \$ CAN)	%
Machines à mouler le plastique par injection et pièces	Total	95 482	
Presse à vis, alternative à injection	Total	26 449	
	États-Unis	10 995	41,6
	R.F.A.	8 504	32,1
	Italie	2 336	8,8
Pièces de presse à vis, alternative à injection, matières plastiques	Total	1 974	
	États-Unis	643	32,6
	Italie	2	0,1
Presse de moulage à piston, à injection, matières plastiques	Total	1 358	
	États-Unis	333	24,5
Pièces de presse de moulage à piston, à injection, matières plastiques	Total	38	
	États-Unis	2	5,2
	R.F.A.	35	92,1
Pièces d'appareil à mouler le plastique par injection N.D.A.	Total	39 202	
	États-Unis	18 285	46,6
	R.F.A.	5 788	14,8
	Italie	3 010	7,7
Appareil à mouler le plastique par injection N.D.A.	Total	26 461	
	États-Unis	9 489	35,9
	R.F.A.	7 404	30,0
	Italie	2 338	8,8
Machines pour moulage des matières plastiques et pièces N.D.A.	Total	55 743	
Machine à mouler le plastique par soufflage	Total	25 490	
	États-Unis	10 975	43,0
	R.F.A.	8 893	34,9
	Italie	3 529	13,8

	(milliers de \$ CAN)		%
Pièces de machine à mouler le plastique par soufflage	Total	5 254	
	États-Unis	1 633	31,0
	R.F.A.	2 983	56,8
	Italie	345	6,6
Machine à mouler le plastique par compression	Total	587	
	États-Unis	122	20,8
	R.F.A.	383	65,2
	Italie	81	13,8
Pièces de machine à mouler le plastique par compression	Total	218	
	États-Unis	209	95,9
	R.F.A.	5	2,3
	Italie	4	1,8
Machine à mouler la mousse plastique	Total	914	
	États-Unis	124	13,6
	R.F.A.	789	86,3
Pièces de machine à mouler la mousse plastique	Total	1 888	
	États-Unis	320	16,9
	R.F.A.	1 388	73,5
	Italie	15	0,7
Machine à mouler pour thermoformage, matières plastiques	Total	5 846	
	États-Unis	3 072	52,5
	R.F.A.	2 774	47,4
Pièces de machine à mouler pour thermoformage, matières plastiques	Total	247	
	États-Unis	205	83,0
	R.F.A.	26	10,5
Pièces de machine à mouler le plastique N.D.A.	Total	11 860	
	États-Unis	7 310	61,6
	R.F.A.	830	7,0
	Italie	1 051	8,9
Machine à mouler le plastique N.D.A.	Total	3 437	
	États-Unis	1 852	53,9
	R.F.A.	256	7,3
	Italie	271	7,9
Machines pour extrusion des matières plastiques et pièces	Total	41 090	
Boudineuse à vis jumelée, à dispositif de dégazage	Total	9 182	
	États-Unis	2 638	28,7
	R.F.A.	794	8,6
	Italie	4 756	51,8

		(milliers de \$ CAN)	%
Pièces de boudineuse, à vis, matières plastiques	Total	6 052	
	États-Unis	3 524	58,2
	R.F.A.	696	11,5
	Italie	1 478	24,4
Boudineuse à vis, matières plastiques, N.D.A.	Total	4 405	
	États-Unis	3 499	79,4
	R.F.A.	535	12,1
	Italie	150	3,4
Pièces de boudineuse de plastique, N.D.A.	Total	15 728	
	États-Unis	11 258	71,6
	R.F.A.	1 988	12,1
	Italie	655	4,2
Boudineuse de plastique, N.D.A.	Total	5 723	
	États-Unis	4 406	77,0
	R.F.A.	199	3,5
	Italie	56	1,0
Machines et outillage pour l'industrie des matières plastiques et pièces N.D.A.			
Fraiseuse, industrie des plastiques	Total	117 158	
	Total	294	
	États-Unis	234	79,6
R.F.A.	60	20,4	
Distributrice, industrie des plastiques	Total	274	
	États-Unis	264	96,3
Mélangeur, industrie des plastiques	Total	491	
	États-Unis	483	98,4
Mélangeur, machine pour le traitement du plastique N.D.A.	Total	962	
	États-Unis	388	40,3
	R.F.A.	44	4,6
	Italie	475	49,4
Machine à fabriquer des boulettes, industrie des plastiques	Total	695	
	États-Unis	651	93,7
	R.F.A.	44	6,3
Machine à fabriquer de la mousse, industrie des plastiques	Total	2 154	
	États-Unis	1 632	75,8
	R.F.A.	5	0,2
	Italie	295	13,7

		(milliers de \$ CAN)	%
Calibreur à pression différentielle, industrie des plastiques	Total	77	
	États-Unis	77	100,0
Presses pour joints thermiques, industrie des plastiques	Total	57	
	États-Unis	53	93,0
Matériel de stratification, industrie des plastiques	Total	3 173	
	États-Unis	2 269	71,5
	R.F.A.	78	2,5
Machine à dépression, industrie des plastiques	Total	1 538	
	États-Unis	1 211	78,7
	R.F.A.	321	20,9
Machine à mouler par pression, industrie des plastiques	Total	142	
	États-Unis	122	85,9
Presses, industrie des plastiques N.D.A.	Total	2 027	
	États-Unis	718	35,4
	R.F.A.	1 174	57,9
	Italie	107	5,2
Machine à fabriquer des sacs de plastique	Total	4 122	
	États-Unis	2 654	64,4
	R.F.A.	202	4,9
	Italie	360	8,7
Tronçonneuse, industrie des plastiques	Total	785	
	États-Unis	333	42,4
	R.F.A.	261	33,2
Estampeuse, industrie des plastiques	Total	1 931	
	États-Unis	1 298	67,2
	R.F.A.	5	0,2
	Italie	169	8,7
Machine à imprimer, industrie des plastiques	Total	6 041	
	États-Unis	3 092	51,2
	R.F.A.	281	4,6
	Italie	269	4,4
Coupeuse, industrie des plastiques, sauf photographie	Total	253	
	États-Unis	248	98,0

		(milliers de \$ CAN)	%
Bobineuse et dérouleuse, industrie des plastiques	Total	1 166	
	États-Unis	1 166	100,0
Courroie d'entraînement, industrie des plastiques	Total	14	
	États-Unis	14	100,0
Laminoir, industrie des plastiques	Total	208	
	États-Unis	208	100,0
Pièces de machinerie et équipement, industrie des plastiques N.D.A.	Total	38 472	
	États-Unis	23 098	60,0
	R.F.A.	11 339	29,5
	Italie	989	2,6
Pièces de machinerie et équipement, industrie des plastiques N.D.A.	Total	52 124	
	États-Unis	19 225	36,9
	R.F.A.	11 876	22,8
	Italie	2 096	4,0

Source : Ministère de l'Expansion industrielle régionale, 1987.

ANNEXE II
POINTS DE CONTACT

The Society of Plastics Industry of Canada
1262 Don Mills Road
Don Mills, Ontario M3B 2W7
(416) 449-3444

555, boul. René Lévesque ouest
Bureau 537, Montréal (Québec) H2Z 1B1
(514) 861-9851

Canadian Plastics Institute
1262 Don Mills Road
Don Mills, Ontario M3B 2W7
(416) 441-3222

Canadian Tooling Manufacturers Association (CTMA)
431 Carlingview Drive
Rexdale, Ontario
M94 5G7
(416) 675-0044

Windsor Association of Moldmakers (WAMM)
749 Walker Road
Windsor, Ontario
N8Y 2N2
(519) 944-5592

Italian Trade Commission
150 Bloor Street West, Suite 505
Toronto, Ontario
M5S 2X9
(416) 968-1413

1801, avenue McGill College, pièce 750
Montréal (Québec)
H3A 2N4
(514) 284-0265

736 Grandville Street, Suite 624
Vancouver, British Columbia
V6Z 1H2
(604) 685-8451

Ambassade d'Italie
275, rue Slater, 11^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0R3
(613) 232-2401

**PRINCIPALES BANQUES AYANT DES SUCCURSALES
AU CANADA ET EN ITALIE**

Royal Bank of Canada

Royal Bank Plaza, 11th Floor, South Tower
Toronto, Ontario
M5J 2J5
(416) 974-5747

Canadian Imperial Bank of Commerce

Commerce Court North, 19th Floor
Toronto, Ontario
M5L 1A2
(416) 980-8457

Banca Nazionale del Lavoro

95 Wellington Street, West, Room 2100
Toronto, Ontario
M5J 2N7
(416) 365-7777

Banca Commerciale Italiana

130 Adelaide Street, 18th Floor,
Toronto, Ontario
M5H 3P5
(416) 366-8101

Pour obtenir des exemplaires de la présente
publication s'adresser au :

Gestionnaire des publications
Investissement Canada
B.P. 2800
Succursale D
Ottawa (Ontario)
K1P 6A7

This publication is also available in English, under the title:
'Manufacturing in Canada for North America's Plastics Machinery Market
- A Brief to Italian Managers'

IC cat. no. RE-88-11-E

Questa pubblicazione è anche ottenibile in italiano sotto il titolo :

"La fabbricazione di macchinari per materie plastiche per il mercato nord-americano in Canada -
Indicazioni ai Manager Italiani"

IC n° cat. RE-88-11-I

LA FABRICATION AU CANADA DE MACHINES DESTINÉES AU MARCHÉ NORD-AMÉRICAIN DE L'INDUSTRIE DES PLASTIQUES

-Cahier d'information à l'intention des cadres italiens

Investissement Canada
Septembre 1988
IC n° de cat. RE-88-11-E
Copyright Investissement Canada 1989

